

TARIFS DE LA FORMATION INFIRMIERE 2020/2021

FRAIS OBLIGATOIRES	Formation initiale + Etudiants inscrits à Pôle Emploi	Formation professionnelle continue (hors Pôle Emploi)
Droits d'inscription universitaires	170 € (chèque remis à l'IFSI, à chaque rentrée)	-
C.V.E.C.	92 € (paiement sur le site de la CVEC, à chaque rentrée)	-
5 tenues professionnelles (T.P. et stages)	85 € <i>(tarif 2020/2021, sous réserve de modification)</i> (chèque remis à l'IFSI, en début de 1 ^{re} année)	-
Coût annuel de formation	-	7 400 € ou 8 000 € (selon la prise en charge des frais de déplacement)